

# MELODY RUN – FLERS 22 SEPTEMBRE 2019

Document unique d'inscription pour un participant majeur ou mineur non licencié FFTRI ou FFA

**1,5 km**       **5 km**       **10 km**       **21,1 km**

## 1 – Identité du participant mineur ou majeur

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
Né(e) le : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_ Tél : \_\_\_\_\_

## 2 – Certificat médical datant de moins d'un an le jour de l'épreuve

Je soussigné(e), docteur \_\_\_\_\_ certifie que l'état de santé de la personne désignée ci-dessus ne présente pas, ce jour, de contre indication apparente à **la pratique du sport en compétition**

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_  
**Signature et cachet obligatoires du médecin**

## 3 – Autorisation parentale pour un participant mineur

Je, soussigné(e), \_\_\_\_\_ père, mère, tuteur autorise la personne dont l'identité est précisée au §1 ci-dessus à participer à la MELODY RUN le 22 septembre 2019

### **Respect du règlement**

J'atteste avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve sur [www.lesurvivorne.fr](http://www.lesurvivorne.fr) et je m'engage à le faire respecter par mon enfant.

### **Soins**

En cas d'accident, j'autorise la prise en charge médicale pour tout incident survenant pendant la manifestation pour que mon enfant bénéficie le plus rapidement possible de soins appropriés et j'autorise son transport au Centre hospitalier le plus proche si nécessaire.

### **Lutte contre le dopage**

Dans le cadre de la lutte contre le dopage et en application de l'article R.232-52 du code du sport, j'autorise, lors d'un contrôle antidopage, tout prélèvement nécessitant une technique invasive notamment un prélèvement de sang ou de cheveux par tout préleveur agréé par l'Agence de lutte contre le dopage, dûment mandaté à cet effet. Le refus d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle antidopage avec toutes les conséquences que ce refus entraîne. (**En cas de refus, rayer le paragraphe**)

### **Droit relatif à l'image**

J'autorise les organisateurs ainsi que leurs partenaires et médias à utiliser sans aucune restriction, les images et vidéos sur tous supports, prises à l'occasion de la participation à la MELODY RUN le 22 septembre 2019, avant, pendant et après les épreuves de la personne dont l'identité est précisée au §1 ci-dessus .

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_  
**Signature du participant majeur ou du parent ou du tuteur**